



Section de l'administration centrale

LES AGENTS CONTRACTUELS GREVISTES RECONDUISENT LEUR GREVE ET SE RENDRONT À VENDÔME, DEMAIN

Point de situation à 22h30 - MARDI

A l'issue de cette 1^{ère} journée de grève, les agents contractuels décident la reconduction, demain. La section note que désormais le mouvement social ne se limite plus aux seuls agents contractuels statisticiens. En effet, d'autres agents, non statisticiens, ont fait grève, en soutien aux revendications initiales.

Sur le déroulement de cette première journée de grève :

Les agents grévistes ont finalement été reçus à 13h45 par Christophe DEAL, sous-directeur des parcours professionnels (SDPP). Sans surprise, le SDPP n'a rien annoncé de nouveau aux agents sur les revendications initiales. Pire, en moins de 10 minutes, le ton est monté, le sous-directeur se montrant particulièrement fermé. Ambiance... ([Lire le communiqué détaillé des grévistes joint](#)).

L'entretien avec le SDPP s'étant donc avéré totalement improductif, les agents se sont alors décidés à se rendre à Vendôme pour trouver un interlocuteur de plus haut niveau.

En outre, la déclaration en préfecture pour avoir l'autorisation de manifester à Vendôme ayant été déposée dans les temps, les agents grévistes étaient tout à fait couverts pour se rendre à Vendôme, aujourd'hui.

Cependant, revirement de situation, vers 15h environ, l'information a été communiquée aux grévistes que le secrétaire général adjoint (SGA), Philippe CLERGEOT, les recevrait à 18h, au Millénaire 3.

Ouverts au dialogue, les agents ont accepté d'attendre 18h pour rencontrer le SGA. La section souligne au passage que l'entretien avec Monsieur CLERGEOT a été d'une toute autre qualité que celui mené à 13h45.

Malheureusement, une seule annonce a été faite par le secrétaire général adjoint, celle de créer un référentiel de gestion RH des statisticiens, piloté par l'INSEE. Cette proposition a été jugée insatisfaisante par les grévistes et ne répondant pas aux revendications initiales. En

effet, ce référentiel mettra trop de temps à « sortir » alors que leurs revendications appellent des mesures immédiates.

En conclusion de l'entretien avec Monsieur CLERGEOT, la section CGT a précisé, au nom des grévistes, qu'ils maintenaient leur décision de se rendre à Vendôme pour obtenir un entretien avec le cabinet du ministre.

Le déplacement à Vendôme n'ayant pu se faire aujourd'hui, la CGT et les agents contractuels grévistes qui ont été respectueux sur la conduite de leur grève, ont demandé au secrétaire général adjoint d'indiquer à ses interlocuteurs de Vendôme, qu'ils soient accueillis dans les meilleures conditions possibles par l'ensemble des services de sécurité.

Cette demande a également été réitérée par téléphone en début de soirée, auprès de Madame VENET-LOPEZ, conseillère dialogue social du ministre. Encore une fois, la CGT a, à nouveau, insisté pour que les agents soient traités correctement par l'ensemble des services de sécurité de Vendôme comme ceux du ministère de l'intérieur. La section CGT a aussi souligné que de « cabinet à cabinet ministériel » cette consigne devait facilement être passée, afin que les agents grévistes qui se rendront à Vendôme demain pour avoir des réponses concrètes de la part du cabinet du ministre, soient bien traités.

La section vous tiendra informés des suites.

En conclusion de cette première journée de grève :

- ➔ La section CGT et les grévistes appellent à une assemblée générale de l'ensemble des agents de l'administration centrale jeudi à 13h30 en salle PLATANE (Millénaire 3), un pont visio sera communiqué.
- ➔ Décision a été prise de lancer une caisse de grève va être lancée pour aider les agents à tenir dans la durée
- ➔ La section CGT appelle l'ensemble des agents du ministère de la justice à dresser leurs propres revendications pour les porter dans un mouvement commun, et dans l'unité, au cabinet du ministre.
- ➔ La section CGT rappelle que l'unité des organisations syndicales du ministère de la justice peut aussi aider à la satisfaction des revendications, quelles qu'elles soient. Qu'à ce jour, la CGT attend toujours des réponses de l'UNSA JUSTICE et de la CFDT INTERCO, les deux autres organisations syndicales représentatives en administration centrale.

POUR LE MANDAT